

Le tableau 19 donne la répartition de la population selon la langue maternelle. La proportion de la population qui déclare l'anglais comme langue maternelle en 1961 est de 58.5 p. 100 (59.1 en 1951), et le français, de 28.1 p. 100 (29 p. 100 en 1951); le pourcentage pour toutes les autres langues est de 13.5 p. 100 (11.8 en 1951).

### 19.—Langue maternelle de la population, recensement de 1961

Langue maternelle	Nombre	Pourcentage du total	Langue maternelle	Nombre	Pourcentage du total
Anglais.....	10,660,534	58.45	Danois.....	35,035	0.19
Français.....	5,123,151	28.09	Suédois.....	32,632	0.18
Allemand.....	563,713	3.09	Serbo-croate.....	28,866	0.16
Ukrainien.....	361,496	1.98	Japonais.....	17,856	0.10
Italien.....	339,626	1.86	Lithuanien.....	14,997	0.08
Hollandais.....	170,177	0.93	Flandrais.....	14,304	0.08
Indien et esquimaux.....	166,551	0.91	Letton.....	14,062	0.08
Ponais.....	161,720	0.89	Estonien.....	13,830	0.08
Magyar.....	85,939	0.47	Syrien-arabe.....	12,999	0.07
Yiddish.....	82,448	0.45	Roumain.....	10,165	0.06
Chinois.....	49,099	0.27	Islandais.....	8,983	0.05
Finois.....	44,785	0.25	Gaélique.....	7,533	0.04
Russe.....	42,903	0.24	Gallois.....	3,040	0.02
Slovaque.....	42,546	0.23	Autres.....	48,758	0.27
Grec.....	40,435	0.22			
Norvégien.....	40,054	0.22	<b>Canada.....</b>	<b>18,235,247</b>	<b>100.00</b>

### Sous-section 10.—Ménages et familles

La présente sous-section renferme un sommaire des principales statistiques sur les ménages et les familles dénombrés au recensement de 1961; des statistiques plus complètes se trouvent dans les rapports du recensement de 1961 sur les ménages et les familles (voir aussi p. 191)

Le ménage, tel qu'il est défini par le recensement, se compose d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement\*. Il comprend d'habitude une famille avec ou sans chambreurs, employés ou autres. Toutefois, le ménage peut se composer de personnes non parentes, de deux ou plusieurs familles partageant un logement, ou d'une personne vivant seule. Chaque personne fait partie d'un ménage et le nombre de ménages égale le nombre de logements occupés.

Le tableau 20 donne le nombre total selon la taille moyenne des ménages, par province, pour les années de recensement 1951, 1956 et 1961. La moyenne plutôt stable du nombre de personnes par ménage indique un taux à peu près égal d'accroissement des habitations, par rapport à la population.

\* On entend par logement un ensemble de locaux d'habitation distinct quant à la structure, avec entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un endroit commun à l'intérieur (corridor, vestibule ou escalier). L'entrée doit donner accès au logement sans obliger à passer par les locaux d'habitation d'une autre personne.

### 20.—Ménages et personnes par ménage, par province, années de recensement 1951, 1956 et 1961

Province ou territoire	Ménages			Moyenne de personnes par ménage		
	1951	1956	1961	1951	1956	1961
Terre-Neuve.....	70,980	78,808	87,940	5.0	5.1	5.0
Île-du-Prince-Édouard.....	22,454	22,682	23,942	4.3	4.2	4.2
Nouvelle-Écosse.....	149,555	162,854	175,311	4.2	4.1	4.0
Nouveau-Brunswick.....	114,007	120,475	132,715	4.4	4.5	4.4
Québec.....	858,784	1,001,264	1,191,469	4.6	4.4	4.2
Ontario.....	1,181,126	1,392,491	1,640,881	3.8	3.8	3.7
Manitoba.....	202,398	217,964	239,754	3.7	3.7	3.7
Saskatchewan.....	221,456	223,664	245,424	3.7	3.6	3.6
Alberta.....	250,747	294,047	349,816	3.6	3.7	3.7
Colombie-Britannique.....	337,777	392,403	459,534	3.3	3.4	3.4
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....		6,994	7,920		3.8	4.2
<b>Canada.....</b>	<b>3,409,284</b>	<b>3,923,546</b>	<b>4,564,736</b>	<b>4.0</b>	<b>3.9</b>	<b>3.9</b>

\* Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.